

Annexe : Pacte pour le vélo à Colombes

En tant que candidat(e) à l'élection municipale de Colombes je m'engage si je suis élu(e) à réaliser les mesures suivantes dans un cadre de concertation avec les habitants, les conseils de quartiers et les associations compétentes :

Proposition N°		Oui	Non
1 - Adopter un plan vélo			
1	- Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal.	Oui	
2	- Mettre en place un comité vélo régulier	Oui	
2 - Créer un réseau cyclable			
3	- Créer des pistes cyclables sur les axes à forte circulation et créer les interconnexions cyclables avec les villes voisines	Oui	
4	- Mettre en place des itinéraires cyclables familiaux en concertation avec les associations de vélo et les conseils de quartier	Oui	
3 - Construire une ville apaisée pour tous			
5	- Repenser le plan de circulation pour limiter le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes	Oui	
6	- Généraliser la vitesse de circulation à 30km/h sur l'ensemble des voies communales, avec double sens cyclable, en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective	Oui	
7	- Développer des zones de rencontres limitées à 20 km/h dans les espaces à forte densité piétonne et devant les écoles	Oui	
8	- Privilégier le stationnement sous-terrain afin de libérer de la place pour des aménagements cyclables de surface	Oui	
9	- Généraliser les cédez-le-passage cycliste aux feux	Oui	
10	- Mener des actions de communication pour inciter les parents à limiter l'usage de la voiture pour accompagner leurs enfants en classe et restreindre la circulation devant les écoles où cela s'avère possible	Oui	
11	- Favoriser l'utilisation des mobilités douces pour se rendre dans les zones d'activités (Communication, aménagements, ...) et permettre une diminution effective (mesurée) de l'usage de la voiture	Oui	
4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo			
12	- Offrir du stationnement vélo sécurisé de type véligo à la station Victor Bach T2 et au carrefour des 4 routes (T1), ainsi qu'aux	Oui	

	Courtilles (M13)		
13	- Planter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces, et des lieux d'activité. Engagement de doubler à minima le nombre d'arceaux.	Oui	
14	- Installer des vélobox fermés dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.	Oui	
15	- Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.	Oui	
16	- Subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.	Oui	
17	- Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur).	Oui	
18	- Favoriser l'implantation de service de location de vélo à courte et longue durée	Oui	
19	- Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations	Oui	
20	- Créer une maison de la Transition écologique accueillant notamment les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité au vélo dans notre ville	Oui	
5 - Promouvoir une culture vélo			
21	- Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école	Oui	
22	- Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo	Oui	
23	- Organiser un service de prêt de vélo adapté à chaque classe d'âge	Oui	
24	- Équiper les services municipaux en vélos et vélo-cargo pour réaliser déplacements et certaines livraisons municipales à vélo (repas à domicile, entretien des espaces verts, police municipale, ...)	Oui	
25	- Proposer le forfait mobilité aux agents municipaux	Oui	

Fait à Colombes

Le 23 janvier 2020

Nom :

Patrick Cheimont


Signature :